

DEPARTEMENT  
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de  
**JUGON LES LACS-  
COMMUNE  
NOUVELLE**  
2, Place du Martray  
22270

☎ 02.96.31.61.62  
☎ 02.96.31.69.08  
[mairie@jugonleslacs-cn.fr](mailto:mairie@jugonleslacs-cn.fr)

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRESENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

**POUVOIRS** :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN  
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN  
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

**Absents** : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER  
**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Sergine BEZARD

Objet de la Délibération  
n°20221215-173

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

#### -DIVERS DEVIS

Les travaux de la Vallée de Boutard sont terminés. Il est nécessaire de valider le devis supplémentaire de la Société P'tracks : 6 975 € HT pour compléter l'aménagement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce devis de la Société P'tracks d'un montant de 6 795 € HT.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits,  
Le Maire, Eric MOISAN

